



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRÉSENTÉS : 03 ABSENT : 01</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 30 janvier 2024</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 12 février 2024</p>	<p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p>Etaient représentées : Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU.</p> <p>Absente : Mme Audine FRECKMANN</p>
---	--

Délibération n°05
Rapporteur : Mme Annabelle MOREL

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet – catégorie C

Vu le décret n°2006-1691 du 22.12.2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,

Considérant qu'un agent remplit les conditions d'avancement de grade, il convient de créer un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet sur la base de 35 heures hebdomadaires.

Cet agent sera donc affilié à la caisse de retraite de la CNRACL.

Cet agent sera intégré dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et rémunéré conformément à la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux principaux de 1^{ère} classe.

Le tableau des effectifs sera mis à jour. Les crédits sont prévus au budget.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Crée un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet selon les conditions définies ci-dessus.**
- **Autorise M. le Maire, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240205-20240205_DE05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024
Publication : 12/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire